

26 septembre 2024

Madame Olga Givernet
Ministre déléguée, chargée de l'énergie

Madame la Ministre,

Le Président de la République vous a confié le poste de Ministre déléguée chargée de l'Énergie au sein du gouvernement de Michel Barnier. Je suis très satisfait de ce choix et je vous adresse mes très chaleureuses félicitations pour cette désignation et mes encouragements.

Les dossiers dont vous avez la charge sont d'une importance stratégique majeure et les décisions qui vous incombent porteront leurs effets sur le long terme. Je solliciterai prochainement un rendez-vous auprès de votre secrétariat, mais souhaite dès à présent attirer votre attention sur quelques points urgents et importants.

1. La relance du programme nucléaire annoncée il y a 2 ans et demi demande à être formellement confirmée, et les conditions de financement des 6 premiers EPR2 doivent être précisées sans délai.
2. Le coût de l'électricité est un élément déterminant pour les consommateurs domestiques et les entreprises. Les études auxquelles nous avons procédé nous permettent d'affirmer que certains projets évoqués par vos prédécesseurs doivent être réexaminés avec attention avant toute décision. Le développement massif des énergies renouvelables, et notamment de l'éolien en mer dont le coût complet est très significativement supérieur au coût du kWh nucléaire, hydraulique ou fossile, pèsera lourdement sur les consommateurs et l'économie du pays.
3. De plus, les problèmes soulevés par la variabilité de la production sont bien identifiés mais ne disposent pas aujourd'hui de solution validée. En outre, des études d'impact sont nécessaires avant de décider d'investir près de 200 Mds d'€ dans le développement des réseaux d'ici 2035. La définition du Mix optimal nécessite la conduite d'une étude d'impact globale, qui n'est même pas amorcée aujourd'hui.
4. La décision d'arrêt du projet ASTRID, réacteur surgénérateur de démonstration, a des conséquences stratégiques gravissimes pour la France. Tous les experts s'accordent à reconnaître que la disponibilité de l'uranium est limitée, et à défaut de relancer très prochainement le développement d'un réacteur surgénérateur de puissance de démonstration, nous compromettons gravement notre souveraineté énergétique et l'approvisionnement en électricité des générations futures.

Les sujets de préoccupation sont nombreux, et il est clair que dans le contexte politique agité que nous connaissons, les décisions seront difficiles à prendre. Je vous confirme que les experts de PNC-France sont à votre disposition et seront honorés de contribuer à l'instruction de ces décisions, de façon rationnelle, avec la rigueur scientifique qui s'impose.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

Bernard Accoyer

Président PNC-France